



PROJET ÉDUCATIF 2016-2017

1. Portrait de l'école

1.1. Environnement physique

- 1.1.1. L'école internationale du Vieux-Longueuil est un nouvel établissement. Il est situé dans la zone industrielle de l'arrondissement du Vieux-Longueuil. L'école accueille la clientèle de tout l'arrondissement soit un bassin de 23 écoles de quartier de l'ordre d'enseignement primaire ;
- 1.1.2. L'école contient : 28 classes, un local de musique, une bibliothèque, un grand gymnase double, un local de danse et une agora ;
- 1.1.3. Le service de garde dispose de deux grands locaux et de l'agora.

1.2. Environnement social et culturel

- 1.2.1. Le rang centile de l'IMSE et de l'indice de pauvreté est de 6 ;
- 1.2.2. L'accessibilité à des activités sociales et culturelles se fait nécessairement en utilisant le transport scolaire.

1.3. Services éducatifs et programme particulier

- 1.3.1. Les services éducatifs dispensés : L'ensemble des disciplines prescrites par le *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* au Québec, orthopédagogie et soutien linguistique ;
- 1.3.2. Les services complémentaires : psychologie, psychoéducation, éducation spécialisée et animation à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire (AVSEC) ;
- 1.3.3. Programme particulier : L'école s'inscrit dans le Programme primaire (PP) du Baccalauréat international (IB).

1.4. Ressources humaines

- 1.4.1. Une direction ;
- 1.4.2. Une coordonnatrice de la mise en œuvre du PP ;
- 1.4.3. 12 titulaires, trois spécialistes (musique, anglais et éducation physique) ;
- 1.4.4. 2 orthopédagogues ;
- 1.4.5. Personnel non enseignant (soutien et professionnel) :
 - 1.4.5.1.1. Une secrétaire ;
 - 1.4.5.1.2. Deux concierges ;
 - 1.4.5.1.3. La hauteur des services de soutien (TES) et des services professionnels est déterminée en fonction de règles d'attribution d'un plancher de services à rendre aux élèves et le cas échéant, aux élèves HDAA intégrés ;
 - 1.4.5.1.4. Une technicienne en service de garde
 - 1.4.5.1.5. Huit éducatrices en service de garde
 - 1.4.5.1.6. Dix-neuf surveillantes et, ou éducatrices au service du dîner
 - 1.4.5.1.7.

1.5. Clientèle du PP de l'IB

	Types de classe																														
	Classe ordinaire				Classe spécialisée				Classe d'accueil		Programme adapté		% élèves allophones	% élèves transportés	% d'élèves allant aux écoles privées	Autres (spécifiez)															
	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élèves HDAA intégrés	Nombre d'élèves en soutien linguistique	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Type de classe	Transportés par taxi	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de classes																			
Préscolaire	Total	Fille	4	3	20	S/O					S/O			À déterminer	À déterminer																
	80	Garçon																													
1 ^{er} année	Total	Fille																4	S/O						S/O			À déterminer	À déterminer		
	88	Garçon																													
2 ^e année	Total	Fille	4	S/O						S/O			À déterminer	À déterminer																	
	96	Garçon																													
2 ^e et 3 ^e cycle	Total	Fille																													
		Garçon																													
Total école	Total	Fille	12	3	20																										
	264	Garçon																													
Fluctuation de la clientèle	Croissance : Il y a aura une croissance graduelle à mesure que la cohorte vieillira du préscolaire à la 6 ^e année, jusqu'à atteindre 4 groupes d'élèves par année. Pour un total de 600 enfants.																														

2. Buts du Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES)

But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française

But 3 : L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite scolaire chez certains groupes cible, particulièrement les EHDAA

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

3. Mission du Programme de l'école québécoise

Instruire, socialiser et qualifier

4. Mission du Programme de formation de l'école québécoise :

4.1. Instruire ;

4.2. Socialiser ;

4.3. Qualifier.

5. Mission de l'IB

« Le Baccalauréat International (IB) a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité internationale nécessaire pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel. À cette fin, l'IB collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluations rigoureuses. Ces programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai. » *ibo.org*

6. Orientations et objectifs

Orientations	Objectifs	Traité dans le plan de réussite <input checked="" type="checkbox"/>			Liens avec la convention de gestion et de réussite éducative <input checked="" type="checkbox"/>				
		Année			Buts ministériels				
		2016-2017	2017-2018	2018-2019	1	2	3	4	5
<p>1. Placer l'élève au centre de ses apprentissages</p> <p>2. Vivre en harmonie dans une école ouverte sur une réalité mondiale complexe où la diversité culturelle représente à la fois un défi et un enrichissement collectif</p>	<p>1.1- Développer la motivation intrinsèque.</p> <p>1.2- Développer la compétence à travailler en communauté d'apprenants (équipe coopérative) ;</p> <p>1.3- Développer la compétence à utiliser adéquatement les technologies de l'information et de la communication ;</p> <p>1.4- Répondre aux besoins éducationnels spéciaux ;</p> <p>1.5- Développer la compétence en lecture.</p>	√							
	<p>2.1- Développer les qualités humaines associées à l'émergence d'une sensibilité internationale ;</p> <p>2.2- Développer des savoir-être « ... envers les personnes, l'environnement et l'apprentissage. » <i>ibo.org</i> ;</p>	√							
	<p>3.1- Mettre en place des activités et des conditions propices au développement de l'identité de l'élève ;</p>	√							

	3.2- Mettre en place des activités propices au développement d'un esprit communautaire ;									
	3.3- Mettre en place des activités permettant le développement d'une compétence sociale (savoir-être et savoir-faire).									